



Rodez, le 29 septembre 2023

AGR23/0648 reçu et enregistré au greffe le 03/10/2023

Direction

direction@ch-rodez.fr

☎ Secrétariat : 05.65.55.27.10

Nos Réf. : VP/CTR/SP/237

Objet : Rapport d'observations définitives

Madame Valérie RENET

Présidente

Chambre Régionale des Comptes Occitanie

500 avenue des Etats du Languedoc

CS 70755

34064 MONTPELLIER Cedex 2

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu le 26 septembre le rapport d'observations définitives du contrôle de la gestion du Centre Hospitalier de Rodez pour la période 2017-2022. Je vous confirme par le présent courrier que le projet d'établissement 2024-2028 du Centre Hospitalier de Rodez est aujourd'hui en cours de construction et sera finalisé conformément à la recommandation formulée. Il va faire suite aux différents projets et feuilles de route qui ont été élaborés en 2017-2018 et qui ont guidé le positionnement et la dynamique de l'établissement à partir de 2018, le déploiement de son activité au service des patients du territoire et l'augmentation de la valorisation financière de celle-ci, qui sont évoqués dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

Le Directoire vient ainsi, dans sa séance du 26 septembre 2023, de valider les sous-projets qui constitueront le projet d'établissement, au nombre de sept :

1/ **Le Projet Médico Soignant** concordant avec le **Projet Médico Soignant du GHT du Rouergue**. Ces deux projets médico soignants sont aujourd'hui en cours de finalisation et seront présentés aux instances des établissements en décembre prochain. Fondés sur l'ambition de chacun des établissements et celle du territoire, ils visent à continuer à renforcer l'offre de soins coordonnée de premier recours et de recours dans le Nord de l'Occitanie et ils ont été élaborés en cohérence avec le projet régional de santé également en cours d'approbation. La construction s'est faite en lien avec la médecine de ville, les CPTS et les représentants des usagers. Ils visent à porter une ambition collective et développer, comme le recommande le rapport, de nouveaux axes tels que la recherche.

1

2/ **Projet Social.** Le nouveau Projet Social de l'établissement prendra en compte l'évaluation du précédent projet. Il visera dans un premier temps, à définir des orientations sur l'ensemble de la direction commune puis les décliner suivant les spécificités des établissements. La politique d'attractivité, déployée depuis 2018, sera poursuivie. Les éléments évoqués par la Chambre Régionale des Comptes, notamment l'absentéisme, feront l'objet d'actions spécifiques. Je vous confirme par ailleurs qu'une mission spécifique a été confiée aux commissaires aux comptes afin d'améliorer le suivi des heures supplémentaires et le respect des plafonds réglementaires qui font l'objet de la remarque n°1 formulée dans le rapport. Enfin, le dispositif de prévention des risques psychosociaux aujourd'hui en place sera renforcé.

3/ **Projet Management Gouvernance.** Ce Projet Management Gouvernance poursuivra la dynamique engagée par le premier projet et consolidera les espaces de dialogue déjà constitués aujourd'hui, notamment les réunions de dialogue avec les pôles. Il veillera par ailleurs à donner une place encore plus grande au binôme chef de service - cadre.

4/ **Projet Qualité et Usagers.** Ce projet est un élément de préparation de la visite de certification prochaine de l'établissement.

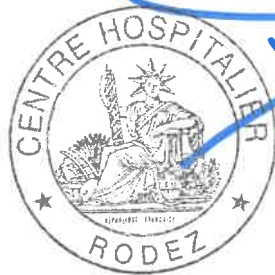
5/ **Projet d'Efficiace.** Même si l'établissement a dès 2021 quasiment retrouvé l'activité de 2019, l'a dépassée en 2022 et voit une nouvelle évolution positive de celle-ci en 2023, force est de souligner qu'une vigilance particulière est à porter sur la situation financière de la structure tel que le résultat de l'exercice 2022 le souligne. L'établissement doit, en 2023, faire face à une diminution des recettes liées à l'activité du bloc opératoire en raison de contraintes sur les effectifs d'anesthésistes ainsi qu'à une augmentation des dépenses liées à l'inflation. Le dépassement de la garantie de financement ne doit pas écarter un travail particulier sur l'optimisation des recettes tel que l'a souligné la Chambre Régionale des Comptes. Dans ce cadre, un plan de performance a été soumis au dernier Directoire et il vise à s'assurer de l'exhaustivité du codage et de la valorisation de l'activité. Il s'appuie notamment sur la mise en place d'un outil d'intelligence artificielle mais également sur un nouveau plan de formation, à destination des chefs de services et des cadres de l'ensemble des services, conduit par le Directeur des Finances et le médecin DIM.

6/ **Projet communication.** Ce projet visera à renforcer encore la communication tant interne qu'externe.

7/ **Schéma Directeur.** Le Schéma Directeur, en concordance avec les deux projets médico soignants, aura pour objectif de définir l'organisation architecturale de l'établissement sur cette période 2024-2028 avec notamment la construction de l'institut cardiologique vasculaire du Rouergue. Il comportera un volet éco-responsable.

Restant à la disposition de la Chambre Régionale des Comptes pour tout élément d'information,

Je vous vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma plus parfaite et respectueuse considération.



Le Directeur,
Vincent PREVOTEAU